

## ÉDITORIAL

Fleixoises, Fleixois,

Les travaux d'assainissement sur la commune ont débuté ce mois de mars. Ils consistent en deux opérations distinctes :

La réhabilitation de la station d'épuration avec la création d'un filtre à sable planté de roseaux et la remise en état des lagunes qui continueront de servir pour un rejet plus performant. Des réparations seront également entreprises pour pallier certains dysfonctionnements sur le réseau actuel.

Enfin une canalisation de rejet sera installée entre la station et la Dordogne.

L'autre opération consiste à étendre le réseau sur le Maine, route de Sorges Virolles ainsi que sur la RD 32. Une quarantaine de nouveaux abonnés seront reliés d'ici fin Juin. La route de Sorges Virolles sera fermée à la circulation pendant les travaux la déviation se faisant par la route de Moncazeau.

Nous avons un projet de réouverture de la servitude de marchepied, ancien chemin de halage. Cette démarche est coordonnée avec les mairies de Saint Pierre d'Eyraud et Port Sainte Foy. Cela devrait à terme offrir une balade piétonne entre ces trois communes tout au long de la Dordogne.

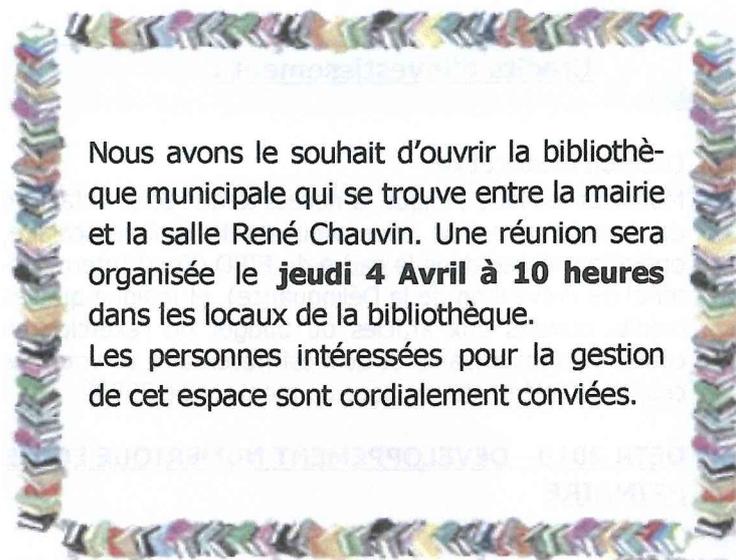
Le Maire Lionel Filet

### « Les Nouvelles » est le journal municipal

Vous y trouverez les informations concernant les réunions et manifestations, les appels à inscriptions ou à participations, les délibérations du Conseil Municipal...

Veuillez les lire attentivement et en prendre bonne note !

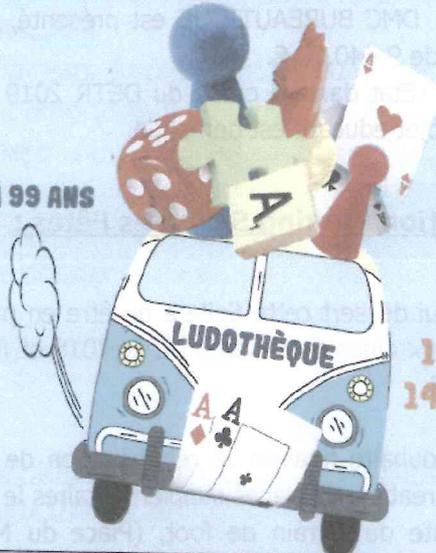
Pensez à consulter le site internet de la commune : [www.lefleix.fr](http://www.lefleix.fr)



Nous avons le souhait d'ouvrir la bibliothèque municipale qui se trouve entre la mairie et la salle René Chauvin. Une réunion sera organisée le **jeudi 4 Avril à 10 heures** dans les locaux de la bibliothèque. Les personnes intéressées pour la gestion de cet espace sont cordialement conviées.

**ENVIE DE JOUER ?  
LA LUDOTHÈQUE  
S'INSTALLE CHEZ VOUS !**

DE 0 À 99 ANS



**10H - 12H  
14H - 17H30**

**SAMEDI 27 AVRIL 2019**

**LE FLEIX  
SALLE DES FÊTES**

**ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**

**CAB**  
Renseignements au 05 53 74 28 51 - ludothèque@la-cab.fr



## CONSEIL MUNICIPAL

Les 4 décembre 2018 et 15 janvier 2019, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, Lionel FILET. Voici le résumé des décisions prises.

Les comptes rendus dans leur intégralité sont consultables sur le site internet de la commune [www.lefleix.fr](http://www.lefleix.fr) rubrique Vie Municipale, Comptes rendus du Conseil Municipal.



### Crédits d'investissement :

Décision modificative:

Monsieur le Maire indique la nécessité de régler la facture de pose d'un portail pour sécuriser le groupe scolaire, opération réalisé dans le cadre du FIPD (Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance), et indique que les crédits ouverts aux articles du budget de l'exercice en cours, sont insuffisants et qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires pour un montant de 2950€.

### DETR 2019 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE ECOLE PRIMAIRE

Afin d'aider les enseignants dans leurs projets pédagogiques, il est proposé l'acquisition d'une valise pédagogique composée d'un ordinateur portable et de 16 tablettes numériques, qui permettront d'améliorer et transformer les pratiques éducatives, mais aussi et surtout conforter l'attractivité de l'école en tant que ressource pour la commune.

Un devis de DMC BUREAUTIQUE est présenté, pour un montant HT de 9 440.00 €.

Une aide de l'Etat dans le cadre du DETR 2019 pour financer ce projet éducatif est demandé.

### Réhabilitation Parking Salle des Fêtes :

Le parking qui dessert cette Salle a pu être en partie réalisé grâce aux aides financières DETR 2018 et fonds de concours CAB.

Le conseil, souhaite finaliser la réhabilitation de ce parking, par la création de places supplémentaires le long du mur d'enceinte du terrain de foot, (Place du Maréchal Juin).

Cette opération complémentaire a un double objectif : améliorer et augmenter le stationnement des usagers de la dite salle des fêtes, mais aussi servir de stationnement pour le cimetière situé à proximité.

Vu l'état actuel de cette zone, terrain enherbé et légèrement empierré sur certains endroits; la dégradation rapide du fait des intempéries car aucun revêtement ne permet de stabiliser l'empierrement, il est nécessaire de procéder à sa rénovation au plus tôt.

Les devis suivants sont présentés :

- aménagement parking : Entreprise EUROVIA devis de 16 846.00 € HT,
- les portiques de limitation d'accès : entreprise REC pour un devis de 5960 € HT,
- la rénovation du mur d'enceinte : Entreprise SA-GEAUX pour un devis de 3 604.99 € HT

**Soit un total HT de 26 411.00 €.**

Une demande d'aide financière est demandée, dans le cadre du DETR 2019, afin de poursuivre l'opération engagée, dans les meilleures conditions financières possible. De plus un fond de concours a été sollicité auprès de la CAB.

### SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

L'enveloppe globale des subventions aux associations, inscrite au budget primitif, n'a pas été utilisée, et il peut être pris en compte les nouvelles demandes formulées de certaines associations tel que:

- Judo club,
- Secours Catholique,
- Foot Pays d'Eyraud.

De plus, considérant que l'activité physique est un gage de maintien en forme pour les personnes âgées, et de rupture avec l'isolement,

- notre commune propose un cours de gym ouvert à toutes et tous le vendredi matin,
- l'association Sport pour tous assure l'encadrement de cette séance,
- notre commune se doit d'aider à la pratique de la gymnastique,

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention complémentaire à l'Association Sport pour Tous, en prenant en charge tout ou partie des adhésions de cette activité.

Le conseil décide l'attribution complémentaire des montants suivants:

• Judo Club	100€
• Secours Catholique Le Fleix	500€
• Foot Pays Eyraud	200€
• Association Sport pour Tous	300€

## Tableau des effectifs Agents communaux

FILIERE	EFFECTIF
ADMINISTRATIF	3
AGENCE POSTALE	1
POLYVALENT ENTRETIEN BATIMENTS ECOLE RESTAURATION	9
TOTAUX	13

## Renouvellement Adhésion CDAS :

La commune adhère depuis 1994 au Comité Départemental d'Action Sociale de la Fonction Publique Territoriale, qui est placé au Centre de Gestion de Périgueux.

L'action sociale dans la fonction publique est un droit pour tous les agents territoriaux et une obligation pour la collectivité d'inscrire les prestations d'actions sociales dans la liste de dépenses obligatoires conformément aux articles L2321-2 alinéa 4 bis du code général des collectivités territoriales.

Les objectifs sont d'améliorer les conditions de vie matérielles et morales des agents et leurs familles: aides prêts, vacances, loisirs, culture...  
L'adhésion au CDAS est renouvelée.



## SDE 24 Eclairage Public

La commune de le Fleix est adhérente au syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, et a transféré sa compétence éclairage public SDE 24, pour la réalisation de travaux neufs et de modernisation de son éclairage public.

Des travaux d'éclairage public s'avérant nécessaires il a été demandé au syndicat Départemental d'établir un projet qui prévoit les aménagements suivants :

- rue du Capitaine Coste 3 foyers, rue de la Garenne 1 foyer.
- le renouvellement candélabre N°0051 au bourg.

## Emprunt commune pour réalisation parking Salle des Fêtes

Après avoir contacté plusieurs organismes bancaires, une banque a fait une proposition correspondant aux attentes de la collectivité.

Il s'agit du CREDIT AGRICOLE CHARENTE PERIGORD dont le siège social est à Angoulême 30 rue d'Epagnac.

Les conditions du prêt sont les suivantes :

Montant emprunté : 50 000 €

Taux fixe : 1.78 %

Durée : 12 ans

Remboursement trimestriel.

Frais de dossier : 200 €.



## Assainissement collectif :

### ASSAINISSEMENT EAUX USEES EXTENSION TRANCHE LIEU DIT LE MAINE

Pour information, la date limite de réception des offres était le 07 décembre 2018 à 12H. Cinq entreprises ont déposés des offres.

Après avoir procédé à l'ouverture des plis, ceux-ci ont été remis au Maître d'œuvre – Bureau d'Etude Advice Ingénierie – afin de procéder à leur analyse.

Après lecture du rapport d'analyse aux membres présents l'entreprise qui a obtenu le meilleur classement N°1/5, est l'Entreprise TREMBLAY 60 rue Ingres à Pineuilh 33220, pour un montant de travaux HT de : 227 969.30 €.

La première réunion dite de préparation est fixée le Mercredi 30 janvier 2019 à 14H30.

Une réunion publique d'information aura lieu le Jeudi 7 février 18H30 à la salle René CHAUVIN.

Une prévision de début des travaux le 19 février 2019.

### **ASSAINISSEMENT EU - LE MAINE MISSION TESTS** **CONTROLE AVANT RECEPTION**

Dans le cadre des travaux d'extension au lieu dit « le Maine », il est nécessaire de faire réaliser des tests de contrôle avant réception (inspection, essai d'étanchéité, rapport ...).

Des devis ont été demandés, et trois entreprises ont remis leurs offres.

L'Entreprise **MARCHEIX de SAINTE FEREOLE** est retenue pour un montant de **8 046.00 € HT**.

### **PFAC (PARTICIPATION FRAIS ASSAINISSEMENT)**

#### **Généralité:**

- La PFAC est perçue auprès de tous les propriétaires d'immeubles soumis à l'obligation de raccordement au réseau public d'assainissement visée à l'article L.1331-1 du code de la santé publique, c'est à dire les propriétaires d'immeubles d'habitation neufs, réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public, et les propriétaires d'immeubles d'habitation préexistants à la construction du réseau.

#### **Champ d'application:**

- les propriétaires d'immeubles neufs réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte des eaux usées;
- les propriétaires d'immeubles existants déjà raccordés au réseau de collecte des eaux usées, lorsqu'ils réalisent des travaux (d'extensions, d'aménagements intérieurs, de changement de destination de l'immeuble) ayant pour effet d'induire des eaux usées supplémentaires;
- les propriétaires d'immeubles existants non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées (donc équipés d'une installation d'assainissement non collectif), lorsque le raccordement à un nouveau réseau de collecte (ou à une extension) est réalisé.

### **Participation PFA (tabourets supplémentaire)**

#### **voies communales et lotissement :**

Du fait des faibles contraintes techniques et des frais minorés liés à l'aménagement d'un branchement sur les voies communales et à l'intérieur des lotissements,

**Montant appliqué 3 500 €**

#### **routes départementales et lotissement :**

Du fait des infrastructures plus importantes des départementales et des contraintes onéreuses liées aux travaux qui les affectent :

- réseaux souterrains, DICT (autorisations des différentes administrations de distribution d'énergies),
- arrêté d'autorisation départementale,
- remblaiement en grave ciment et finition règlementée à l'enrobé à chaud,

**Montant appliqué 7 000 €.**

### **Participation sur nouvelle tranche d'assainissement**

#### **(Habitations anciennes – habitations récentes - terrains nus avec DP - lotissement)**

Une participation forfaitaire de **700 €** sera demandé après raccordement de l'habitation principale du propriétaire.

### **PARTICIPATION AUX FRAIS DE BRANCHEMENTS**

La PFB (participation pour frais de branchement) article L331-2 du code de la santé publique alinéas 1 et 4 est perçue auprès des propriétaires d'habitations :

- existantes lors de la mise en place des collecteurs,
- édifiées postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte pour lesquelles la collectivité réalise le raccordement.

Cela représente la participation de ceux-ci aux dépenses de branchement sous la voie publique, y compris le regard le plus proche des limites du domaine public.

**Un montant unique de 300€ est appliqué et demandé à la pose du tabouret de branchement.**



## **Autorisation de dépenses à hauteur de 25% des crédits N-1**

### **1. COMMUNE**

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement commune et assainissement, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget et jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Montant des dépenses de la commune en 2018 : 148 913.80 € X 25% = 37 228.45 arrondi à 37 228 €**

### **2. ASSAINISSEMENT**

**Montant des dépenses assainissement en 2018 : 1 105 000 X 25% = 276 250 €**

## **RESTES A REALISER 2018 BUDGET COMMUNE ET ASSAINISSEMENT**

Il s'agit des dépenses non mandatées avant le 31 décembre de l'exercice et des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission de titres de recettes. Ils sont intégrés dans le calcul du résultat du compte administratif, et contribuent donc à déterminer le besoin de financement de la section investissement.

## **Commune : Investissement**

### **DEPENSES**

- logiciel e neos portail famille	1 952.40 €
- défibrillateur	3 263.08 €
- solde parking plus portiques hauteur	9 667.70 €

**Soit un montant total de 14 883.18 €**

### **RECETTES**

- aide financière CNP	800.00 €
- Subvention département: Aires de jeux	11 399.00 €
- Subvention département Maison association	28 555.00 €
- Dotation Etat DETR 2018 parking	10 194.50 €

**Dotation Equipement 50 948.50 €**

## **Assainissement : Investissement**

### **DEPENSES**

Réhabilitation station d'épuration	1 048 942.95 €.
------------------------------------	-----------------

## **CAB Transfert de compétences DFCI**

Le conseil communautaire de la CAB en date du 17 décembre 2018 a approuvé le transfert de 2 compétences facultatives :

- 1- création, aménagement et entretien des pistes de défense des forêts contre l'incendie DFCI,
- 2 - défense extérieure contre l'incendie DECI.

### **Le conseil municipal après avoir délibéré sur la première compétence facultative :**

- émet un avis défavorable à la majorité : 9 contre et 2 abstentions.

### **la deuxième compétence facultative :**

- le conseil après en avoir délibéré émet un avis favorable à l'unanimité.



## Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes Fleixois organise le 1<sup>er</sup> Mai la traditionnelle omelette à l'Aillet avec un repas.

Le matin sont organisées conjointement 2 activités différentes.

Une marche traditionnelle avec 3 parcours de 8, 10 et 15 kms à travers les chemins du Fleix. Inscriptions, 2 euros, à partir de 8h00 départ à 9h00.

Nouveauté cette année : des randonnées VTT avec des circuits de 25, 35 et 45 kms. Inscriptions 8 euros, à partir de 7h00 départ libre 8h00.

Nous recherchons des bénévoles pour aider à tenir les ravitaillements ainsi que les traversées de route. Prendre contact avec la présidente Madame FERREIRA au 06 09 83 68 77.

# LE FLEIX

## MERCREDI 1<sup>ER</sup> MAI

### Salle des Fêtes



#### RANDONNÉES PÉDESTRES

Circuits de 8, 10 et 15 Kms  
Inscription à partir de 7h30, départ 8h30  
libre à partir de 8h00

2€

8€

#### RANDONNÉES VTT

Circuits de 25, 35 et 45 Kms  
Inscription à partir de 7h30, départ libre de 8h à 9h



#### REPAS OMELETTE À L'AILLET

A partir de 13h00  
Tarif 15€ - Enfant de 7 à 12 ans 8€

Apéritif - Omelette à l'Aillet - Saute de veau  
Morengo - Riz - Fromage - Fraise chantilly -  
Café et vin compris

ASSIETTE OMELETTE + VERRE DE VIN 4€



RÉSERVATION AU 06 71 86 37 57 - NE PAS OUBLIER SON COUVERT



Comité des fêtes Fleixois - Mairie - 24130 LE FLEIX  
Email : [comite-fete-fleix@hotmail.fr](mailto:comite-fete-fleix@hotmail.fr)

Réalisation et impression Alfa B Impression - 33220 Ste Foy La Grande - Siret 8045908300019 - Ne pas jeter sur la voie publique



Le dimanche 12 mai se tiendra dans les rues du Fleix et du côté du Port la traditionnelle brocante de printemps.

Réservation des emplacements au 06 09 83 68 77 ou le 06.26.14.92.70.

Emplacements de 5 mètres au prix de 10 €.

## Dimanche 12 Mai 2019

### LE FLEIX

#### VIDE-GRENIER du Printemps

Vieux utilaire - Place de la mairie

Emplacement 10€ les 5m

Réservation 06 26 14 92 70 ou 06 09 83 68 77

Avant le 10 mai



#### FLORALIES

Port du Fleix

Emplacement 10€ les 5m

Réservation 06 09 83 68 77

Avant le 10 mai



#### EXPOSITION ARTISANALE



Participation des mémoires du Fleix

BUVETTE RESTAURATION - AU PORT DU FLEIX  
grillades, frites, crêpes



Comité des fêtes Fleixois - Mairie - 24130 LE FLEIX  
Email : [comite-fete-fleix@hotmail.fr](mailto:comite-fete-fleix@hotmail.fr)

Réalisation et impression Alfa B Impression - 33220 Ste Foy La Grande - Siret 8045908300019 - Ne pas jeter sur la voie publique



**Interdiction de brûlage des végétaux  
Arrêté Préfectoral Dordogne  
n°24-2017-04-05-001**

« Considérant que l'usage du feu est, dans certains cas, source de pollution de l'air et d'incendie et qu'il convient de protéger les populations contre ces risques ».

« Considérant que les solutions alternatives au brûlage des déchets verts (broyage, paillage, compostage, collecte et mise en déchetterie...) doivent être privilégiées ».

Conformément à l'arrêté préfectoral précité, il est indiqué:

**Article 2**

« Interdiction totale de brûlage à l'air libre des déchets autres que les déchets verts »

**Article 3**

« Réglementation des brûlages à l'air libre de déchets verts »;

« Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts qu'il s'agisse de brûlages en tas, en cordons, en incinérateur individuel ou d'écobuages ».

En conséquence, Monsieur Le Maire n'attribuera pas de dérogation entre le **1er mars et le 30 septembre** de l'année.



**Participation citoyenne, « devenir acteur de sa sécurité »**

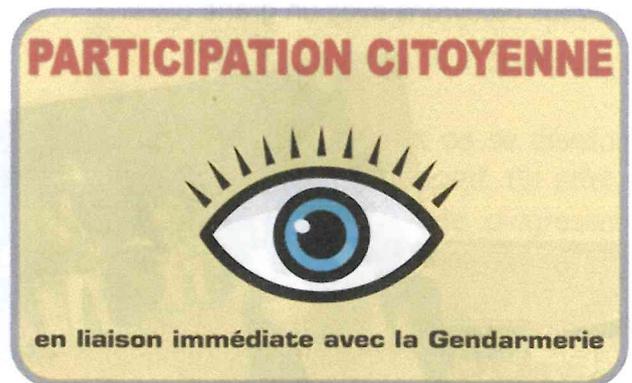
Considéré comme « un outil efficace de lutte contre la délinquance » le dispositif de « participation citoyenne » consiste à associer la population à la sécurité de son environnement. Et ce, par le biais de citoyens référents identifiés qui, s'ils ne se substituent pas aux gendarmes sur le terrain, peuvent faire remonter des observations, des anomalies, des comportements curieux, circulations inhabituelles... Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

**Les principaux objectifs de la démarche :**

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;

[renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.](#)

La commune du Fleix souhaite s'engager dans cette démarche et invite les personnes intéressées à venir débattre lors d'une réunion publique, en présence de la Gendarmerie le **mardi 9 avril 2019 à 18h00**  
**Salle René CHAUVIN**





## Comité de Jumelage

Quelques brèves du comité de jumelage  
« Le Fleix—Langoat »

Dimanche 3 mars s'est déroulé notre premier thé dansant de l'année 2019 avec l'excellent orchestre « **Sandrine Authier** » la salle était pleine.



Nous avons fait venir pour l'occasion, un couple de danseurs professionnels, ils se produisaient dans l'émission de Pascal Sevran à la télévision. Ils ont été très appréciés.

Le Comité de Jumelage se retrouve de temps en temps pour des soirées jeux et auberge espagnole dans une ambiance d'amitié et de partage.

Si des personnes veulent nous rejoindre, elles peuvent s'adresser à Stéphanie n° 0609836877 ou à Claudine n°0647043079.

Nous vous recevrons avec un grand plaisir.



Dates des prochains thés dansants à Le Fleix  
**Le 28 Avril Orchestre Sud Melody**  
**Le 22 Septembre Sandrine Authier**  
**Le 24 Novembre Chantal Soulu**

## ALAC (Amicale Laïque des Activités Citoyennes)



Comme nous vous l'avions annoncé lors de nos vœux dans « les nouvelles n°32 », L'ALAC est ravie de vous présenter ses projets culturels pour 2019-2020 :

D'abord, une **Exposition d'art en mai**. Nous espérons que vous serez curieux de découvrir les œuvres variées présentées par des artistes Fleixois et des environs.

Du **Cinéma nostalgie**, avec plusieurs projections d'anciens films de « la vie du Fleix » à travers différentes époques.

Un après-midi **Théâtre** sera organisé avec la troupe « les café-théaffreux » le 12 janvier 2020 et aussi un salon du livre.

Les dates de ces événements vous seront précisées dans les prochains bulletins .

Nous vous attendons nombreux!!





## AIKIDO



Le 2 et 3 février nous avons eu le plaisir, et ce depuis 3 années consécutives, de recevoir Gaston Nicollessi 5em Dan d'Aïkido, Directeur technique de la région Midi Pyrénées, qui nous a fait l'honneur de venir diriger un stage de perfectionnement au sein de notre club. Une fois encore ce stage s'est déroulé dans la bonne humeur, la convivialité et l'étude approfondie des techniques constituantes de notre discipline. A cette occasion nous avons accueilli plus de participants que les années précédentes. Cela nous conforte dans l'idée de continuer à organiser ce type de rencontre. Cela a également pour effet de faire connaître notre beau village et sa région et démontre qu'une petite structure telle que la nôtre reste active et dynamique. Dans la continuité de cette démarche nous organisons un autre stage au dojo de Ginestet, avec un autre Senseï qui vient, lui aussi dorénavant chaque année et qui nous arrive de Catalogne. José Maria Sévilleja 5em Dan. Un troisième stage est également programmé en début du mois de mai, en binôme, dirigé par Pascal Menut 5em Dan qui nous vient de Toulouse et Philippe Guichard 4em Dan professeur du club Fleixois. Ce stage aura lieu une fois encore à Ginestet. Les calendriers définitifs des différentes ligues et de la fédération ne pouvant être disponibles qu'en octobre, les agendas des responsables techniques devant s'adapter à leurs contraintes respectives, il est toujours difficile d'organiser des stages et de prévoir les structures d'accueils susceptibles de nous recevoir. Nous renouvelons donc nos remerciements à la commune du Fleix qui a la gentillesse de nous accueillir et nous permet de pouvoir organiser ces stages de perfectionnement.

Les cours d'Aïkido ont lieu au Fleix : les mercredis de 20h à 21h

Et les jeudis de 20h à 21h30

Ainsi que les mardis à la salle de sport René Fagette à Ginestet de 20h à 21h30

Pour tous renseignements : veuillez contacter madame Solène Amaté au 06.25.98.64.71 ou monsieur Philippe Guichard au 06.14.65.63.27

## Judo Club



Les judokas du Fleix continuent de s'entraîner tous les mercredis après-midi pour se préparer aux examens de passage de ceintures de fin d'année mais également pour briller dans les différents tournois. Certains d'entre eux, dont un groupe de jeunes judokates, se sont déjà illustrés lors des premières compétitions de la saison. Nous leur souhaitons de continuer sur cette voie.

Le judo est un sport qui permet de se développer tant sur un plan corporel qu'éducatif. En effet, les techniques apprises permettent de progresser en coordination motrice. Le contrôle de soi et la confiance en son partenaire sont aussi très importants pour pouvoir faire tomber et tomber tout en s'amusant...

Si vous souhaitez découvrir cet art martial, pratiqué dans le monde entier, et peut être devenir notre futur "Teddy", n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'un entraînement (les mercredis de 17h à 19h30 au Foyer Rural) ou à nous contacter au 06.74.06.83.81 (G. Coupau)





Le 5 Décembre journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie. Notre section Le Fleix—Saint Méard s'est rendue à la stèle de COURSAC qui est le point de rassemblement pour toute la Dordogne.

A 9 h nous étions 43 à prendre le départ dans le car en direction de COURSAC, à 10 h 15 nous étions sur place.



La remise des médailles militaires a débuté à 10h30. Notre camarade Rémy BLEY a reçu cette décoration ainsi que deux autres combattants. De nombreuses personnalités étaient présentes, notamment la Préfète, le Président départemental, Hubert CHAZEAU..., ainsi qu'environ 80 porte-drapeaux de toutes les sections DORDOGNE.

Nous espérons que cette cérémonie perdurera afin que toute cette jeunesse sacrifiée ne passe pas dans l'oubli.

Retour à Le Fleix et dépose d'une gerbe sur notre monument aux morts, puis direction la salle Chauvin pour un repas amical qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale autour d'une bonne choucroute.

Nous remercions les personnes présentes et espérons les revoir très prochainement.

**Les présidents Georges BERNARD et Marcel DELPLACE MELIS**



**16 Février 2019**

### Section LE FLEIX – SAINT MEARD

Cette assemblée générale débute par les remerciements de Georges Bernard pour tous les présents ce samedi matin. Nombreuse assistance. Il fait ensuite respecter une minute de silence en hommage à nos décédés au cours de l'année.

Les remerciements vont aussi à Monsieur Hubert Chazeau, Président National et Départemental, à Monsieur Lionel Filet, Maire de Le Fleix et à Monsieur François Dupuy, Président d'Honneur.

Un exposé de Hubert Chazeau sur le plan National et Départemental a ouvert cette assemblée, suivi par Georges Bernard et Marcel Delplace Mélis co-présidents de notre section, qui ont rendu compte de toute l'activité de notre groupe au cours de l'année 2018. Compte rendu adopté à l'unanimité.

Le compte rendu financier « positif » a été lu par les trésoriers, Pierre et François Dupuy, adopté à l'unanimité.

Le renouvellement du bureau a été approuvé.

Pas de changement si ce n'est que Georges Bernard et Marcel Delplace Mélis sont co-présidents de la section.

Pour 2019, le congrès départemental se tiendra le 30 mars à Périgueux en espérant beaucoup de participants. Le programme pour l'année 2019 est envoyé à toutes et tous, les dates de notre participation y sont mentionnées.

Notre effectif est constant, malgré un petit nombre d'absents par l'âge, les déménagements, la santé. Effectif stable grâce aux opex et aux nouveaux qui ont droit à la carte du combattant pour leur présence en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964. Nous sommes à ce jour, toutes cotisations rentrées : 174. Puissiez-vous trouver la volonté de participer en nombre, c'est le vœu formulé par vos Présidents



(photo prise par Jacque Boujou, correspondant Sud-Ouest)



## Anciens combattants

### SECTION LE FLEIX – SAINT MEARD DEVOIR DE MEMOIRE AVEC LES FAMILLES

Les anciens combattants, avec les années qui passent, sont de moins en moins nombreux. Dans un avenir très proche ils n'existeront plus et rejoindront ceux de 14-18 et 39-45 avec le sentiment d'avoir accompli leur devoir en maintenant la mémoire des anciens ; qui étaient nos arrières grands-pères, nos grands-pères et nos pères.

Comme eux nous avons 20 ans pour la majorité des appelés en A.F.N. et l'obligation de servir notre pays, malheureusement il faut le dire beaucoup ne sont pas revenus.

Pour combler ce manque d'anciens, seuls les jeunes avec l'aide de leur famille peuvent relever ce défi en assurant ce devoir de mémoire.

Nous proposons donc pour les dates de commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre la participation d'un enfant accompagné d'un (ou des) parent(s) pour nous escorter dans notre tournée des communes de « MONFAUCON, SAINT REMY, FOUQUEROLLES, SAINT MEARD et LE FLEIX » afin de déposer une gerbe sur chaque Monument aux Morts et de citer les noms.

Nous pensons que ce petit sacrifice de leur part marquera plus leur mémoire et qu'ils n'oublieront pas dans le futur de participer prenant ainsi la relève des anciens.

Les Présidents



## La Boule Fleixoise

Le dernier week-end de Juillet 2018, le bureau de La Boule Fleixoise a été reçu par "La Cavalerie" (club de pétanque de l'Aveyron près de Millau).

Cette année, nous les recevons au Fleix pendant le week-end de La Pentecôte à la Salle des Fêtes, afin de sceller l'amitié boulistique entre les deux clubs.



photo faite à La Cavalerie

Nous vous rappelons, que tous les vendredis après-midi, sur les terrains de Le Fleix, La Boule Fleixoise organise un concours à la mêlée ouvert à tous, jet du but à 14h30 précises.

### Recensement militaire obligatoire à 16 ans

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté" (la première étant l'enseignement de Défense prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3ème et de 1ère).

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.



## Club du Bon Accueil

Le club du Bon Accueil a démarré le trimestre sur les chapeaux de roues.

Tout d'abord, le nombre d'adhérents ne cesse d'augmenter et j'espère que cela va continuer. Nous avons un planning de divertissements assez complet. Jour d'activités le vendredi Salle René Chauvin avec la belote traditionnelle appréciée par les joueurs. Les non "beloteurs" peuvent s'essayer à d'autres jeux tels que Scrabble, Triomino ....et de nombreux autres.

Le 4 janvier nous avons fêté les rois. Le 25 janvier c'était un quine salle René Chauvin ouvert à tous avec de nombreux lots. Ces quines ont lieu le dernier vendredi de chaque mois. La prochaine le 29 mars et ensuite le 26 avril puis le 31 mai. Le 17 Février c'était le quine au foyer Municipal. Nous avons eu aussi une après-midi crêpes confectionnées par un petit groupe. Le 8 Mars notre repas jimboua préparé par nos cuisinières et cuisiniers amateurs du Club a eu un franc succès avec plus de 60 personnes il s'est déroulé dans une ambiance très conviviale. Une personne venant pour la première fois nous



a même dit : " je n'aurais jamais pensé que l'on pouvait autant s'amuser dans un club de 3eme âge et retrouvé autant de joie de vivre" nous avons même eu droit au "chabrol" fait par 3 dames et ensuite notre doyenne (92 ans) nous a chanté 2 morceaux de son répertoire.

Le 5 avril, nous aurons une sortie avec visite d'une fromagerie, le midi repas au restaurant et une nouvelle visite l'après-midi. 12 avril concours de belote. 19 avril une conférence sur la magnétothérapie avec petit déjeuner repas de midi et jeu de loto tout cela offert par la société BIOGLOBE.

Venez nombreux. Inscrivez vous avant le 1er avril. Vendredi 3 Mai omelette à l'aillet. Vendredi 17 mai repas de l'amitié. En juin, une sortie et un voyage seront organisés. Le club se porte bien. Venez nous rejoindre.

## Tricot Café Fleixois

Le « Tricot Café Fleixois » se réunit toujours en toute convivialité autour d'un café ou d'un thé, à la salle des Associations René Trény au Fleix, les mercredi de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 16h00 pour y effectuer, bénévolement, différents ouvrages de laine pour en faire ensuite don, selon leurs demandes, à nos partenaires.

- la maternité du centre hospitalier de Bergerac : des couvertures, des brassières, des bonnets et des chaussons.
- Les crèches de la C.A.B (Communauté d'Agglomération de Bergerac) : des costumes pour le carnaval qui vont être donnés début mars à la Crèche de Prignonieux.
- La SPA24 de Bergerac : des couvertures patchwork pour leurs résidents félins et/ou canins.

Et tout dernièrement, nous avons débuté un partenariat avec :

- La Maison de Retraite St Joseph à Port-Ste-Foy, à qui nous avons offert, pour leurs résidents, des plaids, des châles, des caches-épaules et des mitaines.

Et même avec tous ces ouvrages à donner, les dames ont encore le temps de se faire des tricots personnels.

L'association Tricot Café Fleixois participera à la Journée des Florales du 12 mai 2019, en effectuant une journée Portes Ouvertes, où nous montrerons comment réaliser les éponges Tawashi, qui ont eu un très beau succès lors du marché de Noël du 2 décembre dernier.

La Présidente  
Jocelyne Rousseau



## École publique M.C SERRES

## Mémoire du Fleix et de sa région



Le théâtre de la Gargouille s'installe au Fleix.

Les élèves de l'école publique vont bénéficier durant 15 jours de la présence des professionnels du théâtre de la Gargouille.

Les classes assisteront au montage du chapiteau, à côté de la cantine, le vendredi 29 mars. La semaine suivante, chaque classe bénéficiera de 6 heures d'animation théâtre et de 6 heures d'animation cirque faites par les professionnels du théâtre de la Gargouille. A cela s'ajoutera 1 heure pour les petites classes et 3 heures pour les grandes classes de travail sur les métiers du spectacle : costumes, sonorisation, éclairage.

Les enfants assisteront également à 2 spectacles proposés par le théâtre de la Gargouille.

Pour clôturer ces deux semaines, le vendredi soir 12 avril, les enfants présenteront, à partir de 19h, un spectacle montrant ce qu'ils auront appris.

*Jeudi 14 février, les élèves de CM1 et CM2 sont allés au collège de la Trize pour découvrir le fonctionnement et vivre une journée de collégien avec des cours, des changements de salles et de professeurs. Ils ont aussi mangé au self. Cette journée sert à rassurer les élèves et prendre conscience des changements qui s'y rapportent à l'école.*

*Il s'agit de la nef au sujet d'argot.  
Dimanche 15 février, les classes de CE2 - CM1 et CM1 - CM2 ont participé à la messe, assisté au spectacle de la nef au sujet d'argot. C'est l'histoire d'un vaillant, l'écuyer, et d'une fille, qui cherchent la nef au sujet d'argot. Ils ont joué et chanté pendant toute la messe. Un charmant spectacle pour les élèves et les parents. Les élèves de CE2 et CM1 de l'école publique.*

## École privée ST JOSEPH

La Kermesse de l'école St Joseph aura lieu le 23 juin 2019.

De plus l'A.P.E.L. de l'école organise un QUINE qui aura lieu le 30 mars 2019.

**Samedi 30 Mars 2019**  
20h30

**Q U I N E**

Salle des fêtes du Fleix

Organisé par l'APEL de l'École St Joseph  
Ouverture des portes à 18h30

10 Parties - 1 Quine enfants  
2 Spéciales

Bons d'achats  
(2 x 100 € et autres)  
2 entrées FUTUROSCOPE  
2 entrées PUY DU FOU  
Paniers garnis  
Lots alimentaires  
Lots divers...

Tombola

1 grille 1,50 €  
6 grilles 8 €  
13 grilles 13 €

Buvette sur place  
Vente de crêpes

Événement au profit des voyages scolaires des enfants de l'École St Joseph Le Fleix.  
Impression par nos soins - Pas de prix sur la voie publique

Avec les beaux jours, MÉMOIRE DU FLEIX propose quelques activités « champêtres » mais toujours en liaison directe avec l'histoire locale...

**Mercredi 10 avril**, 14h30, salle René CHAUVIN, nous tiendrons notre assemblée générale, tandis qu'au mois de mai, 3 activités sont programmées :

les Florales, exposition sur les plantes tinctoriales, le dimanche 12 mai

Une sortie « *sur les pas de Jeanne d'Albret et son fils* », voir ci-dessous, mardi 14 mai

Une animation, le lendemain, au cours de laquelle le Dr Bernard Le Trong nous fera partager ses recherches, comme chaque année à la même période. Cette fois, il nous parlera du pastel, cette plante tinctoriale connue depuis l'antiquité, qui nous réserve quelques surprises

**SORTIE** : Mardi 14 mai, nous nous associons à la sortie qu'organise la SHPVD de Sainte-Foy. Elle propose une visite de lieux historiques en Dordogne, qui ont une relation directe avec la reine Jeanne d'Albret et son fils Henri de Navarre. Trois châteaux sont au programme : Château de Lauzun, Château de Lauquerie, château de Gageac Rouillac.

Coût de l'excursion (transport par minibus et covoiturage, repas et visites) : 55,00€ par personne.

Inscription au moyen du formulaire ci-dessous avant le 14 Avril 2019 à adresser à la SHPVD 3 avenue Maréchal Foch 33220 PINEUILH

### INSCRIPTION

(Avant le 14 Avril)

Nom, Prénom, Adresse, Téléphone, Courriel

Coût par personne : 55,00€

Versement d'un acompte de 20,00€

Paiement : chèque ou espèces

### Le Pastel,



trésor du pays de cocagne  
par Bernard Le TRONG

Mercredi 15 mai 2019 à 14 h 30  
Mairie du Fleix, salle Chauvin

Entrée libre et gratuite

## Théâtre La Gargouille

Dans le cadre de son concept les sentiers de l'éphémère, le théâtre de la Gargouille implantera son chapiteau théâtre à côté de l'école du Fleix, du 29 mars au 14 avril.

Diverses activités dans le cadre d'une classe découvertes à domicile, seront proposées aux élèves de l'école : Théâtre, expression corporelle, acrobatie, jonglage, trapèze et découvertes des métiers du spectacle.

Représentations ouvertes au public sous le chapiteau :

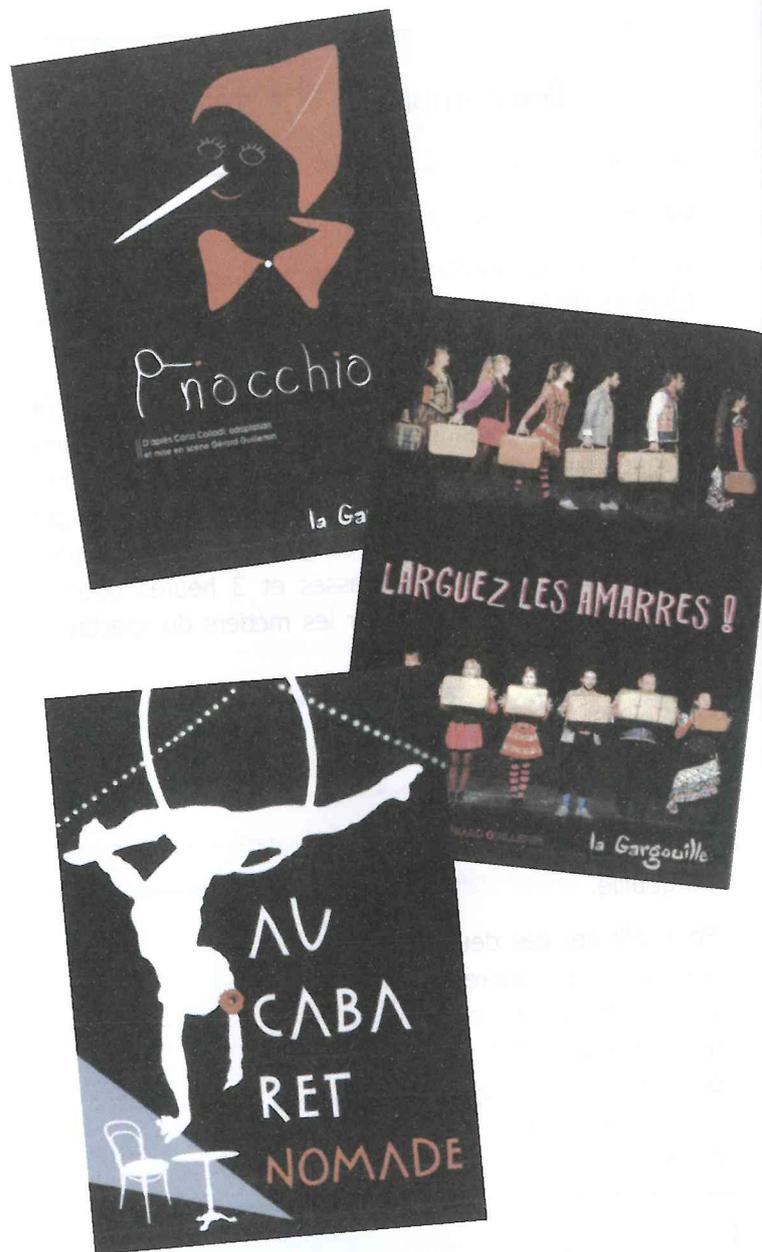
- Jeudi 4 Avril 10h : Pinocchio mise en scène Gérard Guillemain par les professionnels du théâtre de la Gargouille
- Samedi 6 Avril 20h30 : PINOCCHIO
- Lundi 8 Avril 10h et 14h : Larguez les amarres (théâtre-cirque-musique) mise en scène Gérard Guillemain par les professionnels du théâtre de la Gargouille
- Vendredi 12 Avril à 19h : Cabaret nomade : spectacle des enfants de l'école (théâtre et cirque) - participation libre
- Samedi 13 Avril à 20h30 : Larguez les amarres

Spectacles : tarif : 12€ l'entrée, 5€ de 5 à 16 ans gratuit – de 5 ans, 15€ pour deux soirées (sauf soirée du 12 avril)

Remerciements pour leur soutien à la CAB, le Conseil Départemental, la Commune du Fleix, l'école et les parents d'élèves.

N'hésitez pas à nous contacter pour des demandes complémentaires. (05.53.22.54.76)

Théâtre de  
la Gargouille



## The Always Young

Nous revoilà !

Les répétitions ne vont pas tarder à reprendre pour vous proposer ces soirées en 2020.

En attendant La troupe « THE ALWAYS YOUNG » vous attend pour son Quine à la Salle des Fêtes du Fleix, **le samedi 5 octobre 2019.**

Venez passer un agréable moment et tentez de remporter de nombreux lots.

La troupe vous remercie par avance.





## Le chant pour la parole

Les C'est le printemps, faisons-nous cigales !

MELTING POTES invite d'autres chorales pour une rencontre amicale

**le samedi 27 avril 2019 à 17 h 00 à l'église de LE FLEIX .**

Vous pourrez écouter des répertoires divers issus de la variété française notamment.

Chacun a travaillé avec sérieux et dans la bonne humeur pour vous présenter ce divertissement musical.

Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous que nous espérons chaleureux.

La Présidente



## Prévention

Le **Lundi 15 Avril à 18h00 à la Salle des Fêtes** nous organisons en collaboration avec la Gendarmerie de la Force une conférence portant sur la prévention.

Au cours de cette conférence seront abordés divers thèmes tel que:

- Prévention des cambriolages
- Les dangers d'internet
- Le démarchage à domicile ou par téléphone.



## Journée Citoyenne

Nettoyage des bords de rivière

- Réunion de Bilan et Projets **mercredi 3 avril 2019 de 19h00 à 20h00**, Maison des Associations.
- Dates de travaux à retenir les dimanches matins **5 mai et 23 juin 2019**.

Rendez-vous à 8h30 au niveau de l'ancien Embarcadère.



## Pratiquer la marche au FLEIX

Suite à la réunion du 5 mars réunissant des personnes intéressées par la pratique de la marche dans notre village, il a été décidé de l'expérimenter les mardis à 9h et jeudi à 14h30 au mois de mars.

Le groupe constitué a choisi, sauf mauvaises conditions climatiques, une marche d'environ 5 kms le mardi matin, une marche d'environ 8 kms le jeudi après-midi et une marche le dimanche 24 mars à partir de 9h30, le rendez-vous est fixé au parking de la Salle des fêtes.

Par la suite, le groupe de marcheurs réfléchira à une organisation structurée (association, assurances, cotisation, niveau de marche...)

A n'en pas douter, voilà une initiative bienvenue pour la santé des Fleixois.



## Poubelles



### Avant



### Après

Un problème ancien en passe d'être résolu...

Suite à la réunion le 19 février 2019 des riverains des lieux-dits Château Vieux, La Tuilière et impasse du Pasteur Morize et Place de l'Eglise, il a été décidé en concertation avec les services de la CAB de supprimer les gros containers remplis principalement par des personnes extérieures!!

Les riverains sont donc invités à déposer leurs poubelles, soit dans des sacs, soit dans des containers (pour certains fournis par la CAB) le vendredi soir.

Un point noir subsiste près des tables de pique-nique au Mignon:

Chaque citoyen témoin d'un dépôt sauvage de poubelles est prié de communiquer l'immatriculation du véhicule à la Mairie qui portera plainte. Il est du devoir de chacun de préserver notre cadre de vie...

## QUIZ

# LE FLEIX

8<sup>ème</sup> QUIZ Franco-Britannique

VENDREDI 12 AVRIL 2019

19 h à la Salle des Fêtes

19h00 : ACCUEIL autour d'un verre



19h30 : DÉBUT DU



Le quiz est un jeu de questions/réponses qui se pratique en équipe. Chaque équipe est composée de 8 personnes : 4 francophones et 4 anglophones. L'équipe gagnante sera récompensée. *Team responses to questions. There will be 8 people in each team. : 4 French speakers and 4 English speakers. Questions will be read in French and in English. Prizes for the winning team.*

### À l'entracte : BUFFET Franco-Britannique

Chaque participant devra apporter un plat salé ou sucré fait maison. *Each participant should bring a homemade savoury or sweet dish.*



Pour le fun, vous pouvez porter un accessoire typiquement français.



*Wear your bowler hat or something typically english if you wish*

### INSCRIPTIONS (avant le lundi 8 avril 2019)

Single or several reservations can be made :	seul ou à plusieurs auprès de :
Ann BOND : 05 53 73 98 72	Brigitte CLEMENT : 05 53 22 07 22
abondgs@gmail.com	brigitteclement27@gmail.com
	Nadine GOURDON : 05 53 61 65 38
	famille.gourdon@cegetel.net

N'oubliez pas  
*Don't forget to bring*



(pour boissons et pain)  
*(for drinks and bread)*

### Rappel des horaires d'ouverture MAIRIE et AGENCE POSTALE :

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h